

L'ARME ATOMIQUE, c'est la fin possible de toute vie sur Terre



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Les armes nucléaires constituent un terrible danger pour les populations civiles et pour toute forme de vie sur la planète. Ces armes abominables, dangereuses, éthiquement inadmissibles, coûteuses, sont désormais **illégales du point de vue du droit international**.

En effet, **le 22 janvier 2021, le Traité d'interdiction des Armes Nucléaires (TIAN), adopté par 122 Etats à l'ONU le 7 juillet 2017, est entré en vigueur.**

Ce Traité international, aujourd'hui ratifié par 59 pays, interdit l'emploi, la menace d'emploi, la mise au point et les essais, la production et le stockage des armes nucléaires.

Avec l'entrée en vigueur du TIAN un nouveau processus a été engagé dont l'objectif est clairement **l'élimination totale et définitive des armes nucléaires.**

Pour célébrer ensemble, le 1^{er} anniversaire de
l'entrée en vigueur du TIAN
RENDEZ-VOUS à 15 h
SAMEDI 22 JANVIER
PLACE PAUL BERT - LORIENT

Ensemble nous avons le devoir d'agir et le pouvoir de gagner un monde sans armes nucléaires !



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Avec le soutien de



Pour diversifier et moderniser son arsenal nucléaire, pour renouveler la flotte de sous-marins nucléaires de l'Île Longue, la France à travers la loi de programmation militaire va consacrer 37 milliards d'euros sur la période 2019-2025, soit une hausse de 60% par rapport à la précédente loi de programmation militaire.

14,5 millions d'euros chaque jour pendant 7 ans !

Au lieu de s'accrocher à sa stratégie de « dissuasion nucléaire », dangereuse survivance de temps révolus, la France aurait tout à gagner à appuyer le mouvement mondial et populaire contre l'armement nucléaire.

La France et tous les Etats du monde doivent ratifier le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires.

Contact : mvtpaix.morbihan@orange.fr

ne pas jeter sur la voie publique